

LES MÉTIERS DES INSTALLATIONS CATÉNAIRES

PROFIL RECHERCHÉ (H/F)

Pour un poste d'opérateur de maintenance et de travaux des installations caténaires

- de BEP, CAP (et diplôme de niveau 5) à Bac Pro (et diplôme de niveau 4) de spécialité électronique, électrotechnique, automatisme et informatique, gros œuvre, travaux publics, travail des métaux
- ou vous justifiez d'une expérience professionnelle significative acquise sur des métiers similaires

VOS QUALITÉS

Esprit d'équipe, rigueur, autonomie, capacité d'organisation et d'anticipation, communication



© J.J D'Angelo

REJOIGNEZ-NOUS !
postulez sur www.emploi.sncf.com
(secteur : Maintenance & Travaux Infra)

LE GROUPE SNCF

241 000 collaborateurs

30 466 millions d'euros de C.A en 2010

Plus d'1 milliard de voyageurs par an

97,4 millions de tonnes de marchandises transportées

574,8 Km/h le record du monde de vitesse sur rails (avril 2007)

Les métiers des installations caténares s'exercent au sein de la branche d'activités SNCF Infra.

Les agents de la Maintenance & des Travaux ont pour mission de surveiller, d'entretenir et de moderniser le réseau ferré national : les voies, les ouvrages d'art, les installations de signalisation électrique et mécanique, les installations de télécommunication et les installations d'alimentation électrique.

VOS MISSIONS

Vous effectuez sur votre secteur géographique : la surveillance, l'entretien et la modernisation des installations caténares (équipements des lignes électriques aériennes, 1 500 et/ou 25 000 Volts, assurant l'alimentation des trains) : caténaire, armements, supports...

Sur un chantier, vous surveillez les travaux réalisés par des entreprises extérieures et pouvez contribuer aux travaux de renouvellement ou de création d'installations.

Dans le cadre de vos activités, vous assurez des missions de sécurité.

Vous pouvez assurer l'astreinte en roulement et être ainsi amené à intervenir durant les périodes de repos, en cas de dépannage urgent.

Pour mener à bien vos missions, le permis B est exigé pour la plupart des postes.

VOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Seul ou en équipe, vous exercez vos missions le plus souvent en extérieur, en milieu ferroviaire et en hauteur.

Vous avez des horaires de travail réguliers avec des modulations en fonction des besoins de la production (samedis, dimanches, jours fériés et/ou astreintes, de jour ou de nuit).

VOTRE FORMATION DANS L'ENTREPRISE

A votre arrivée dans l'entreprise, vous serez formé dans un établissement et dans un centre de formation SNCF afin d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de votre métier.

Tout au long de votre carrière, vous pourrez être amené à perfectionner vos compétences ou en acquérir d'autres pour évoluer dans l'entreprise.